

1^{ère} semaine de rentrée scolaire

Enfants de 1P

Pour le **1^{er} jour de la rentrée**, les 1P inscrits à l'UAPE ne sont pris en charge qu'à **partir de 15h00**.

Par contre, en raison des horaires scolaires particuliers de cette semaine de rentrée, la structure propose aux 1P inscrits, un **accueil supplémentaire (8h30-12h00)**, les mardi, jeudi et vendredi, sous forme de dépannage. Un formulaire de demande prévu à cet effet est disponible sur le site.

Pour des questions d'organisation, cette prestation supplémentaire sera assurée **sous réserve** d'un nombre de 6 enfants inscrits au minimum.

Enfants de 2P

L'UAPE accueille, dès le 1^{er} jour d'école les 2P, selon les prestations contractualisées. Durant la 1^{ère} semaine de la rentrée pendant laquelle l'horaire d'école est spécifique, un **accueil supplémentaire (13h30-15h00)** est proposé aux 2P les lundi, jeudi et vendredi, **sous réserve d'une demande de dépannage anticipée** adressée directement à l'UAPE et de places disponibles.

Enfants de 3P et 4P

L'UAPE accueille, dès le 1^{er} jour de la rentrée, les 3P-4P, selon les prestations contractualisées.

